

# Journée mondiale du don d'organes : "Cette greffe a changé ma vie" témoigne Isabelle en Loire-Atlantique

Jeudi 17 octobre 2019 à 5:04 -

Par [Marie-Jeanne Delepaul](#), [France Bleu Loire Océan](#)

L'an dernier, le nombre de dons d'organes a légèrement baissé en France. 25 000 personnes sont sur liste d'attente. Témoignage d'une habitante de Vertou en Loire-Atlantique, deux fois greffée du rein.



Le nombre de dons a baissé de 5% en France en 2018. © Maxppp - Vanessa Meyer

Nantes, France

Isabelle aime bien dire qu'elle vit avec quatre reins. Les siens, qui ne fonctionnent plus, et ceux de deux donneurs. Cette éducatrice de jeunes enfants qui habite Vertou a découvert à 24 ans qu'elle avait une maladie grave : *"J'étais sur liste d'attente, un matin on m'a appelé en me disant qu'on avait un rein pour moi. C'est formidable, ça change la vie !"*

Olivier Coustère, lui, a été greffé trois fois : *"Le premier a été donné par mon frère de son vivant. Les deux suivants venaient de personnes décédées. Je mesure tout ce que je dois à la générosité humaine et au fait que des personnes ne se sont pas opposées au don, sans quoi ça ferait longtemps que j'aurais disparu."* Habitant dans les Vosges, il est président de l'association Trans-Forme, qui organise chaque année la Course du Cœur.

"Je mesure tout ce que je dois à la générosité humaine" Olivier Coustère, greffé trois fois

## 25 000 personnes sur liste d'attente

Isabelle et Olivier sensibilisent leur entourage au [don d'organes](#), car on manque de donneurs en France. En 2018, le nombre de dons a baissé de 5%. En tout, 25 000 patients sont sur liste d'attente. *"Il y a un décès de personne inscrite sur liste d'attente par jour"*, déplore Olivier Coustère.

Les reins notamment sont très demandés, c'est l'organe le plus greffé. *"Il y a environ 10 000 patients sur liste d'attente pour un rein, et on fait environ 3500 greffes en France. Il y a donc un gros delta entre les patients sur liste d'attente, dialysés, et ceux qui vont être greffés"*, détaille Magali Giral, néphrologue et directrice de recherche clinique de l'Institut de Transplantation urologie-néphrologie au CHU de Nantes.

## En parler en famille

En France, d'après la loi, nous sommes tous considérés comme **donneurs présumés**, sauf si on exprime clairement notre refus. Mais dans les faits, les médecins demandent toujours leur avis à la famille. D'où l'importance d'en parler de son vivant. Le patient a la possibilité de s'inscrire sur le [registre des refus](#) ou de **faire des recommandations anticipées, par écrit ou à l'oral**. *"Plus on en parle avant, plus on dédramatise tout ça, et dès que la situation se présente, ça facilite grandement !"* explique Gilles Blancho, directeur de l'Institut de transplantation au CHU de Nantes.

En France on compte environ **30% de refus**. Refuser de donner ses organes est un droit, mais les médecins pensent qu'en informant davantage, on peut réduire ce nombre.

ÉCOUTEZ - Le reportage France Bleu au CHU de Nantes